

VALAIS

LE VALAIS SE REMET EN QUESTION

17 mai 2011 - JEAN-YVES GABBUD

INSTITUTIONS Trois régions ou treize districts? Un Conseil d'Etat à sept membres? Une commission va en débattre.



La réflexion se fera sans a priori ni tabou. Tout peut être remis en cause. *"Le Valais a rendez-vous avec son histoire institutionnelle"*, a déclaré hier le conseiller d'Etat Maurice Tornay.

L'Exécutif cantonal a décidé de nommer une commission extraparlamentaire pour se pencher sur nos institutions.

Elle a jusqu'en septembre 2012 pour faire ses propositions et rendre son rapport.

Le peuple pourrait être appelé à se prononcer sur les réformes en 2015. Et le Valais nouvelle version pourrait se mettre en marche en 2016.

Les questions

Pour l'heure, on ignore encore la composition de cette commission extraparlamentaire. Ce que l'on sait, par contre, c'est qu'elle devra se poser de nombreuses questions: *"Est-ce qu'une assemblée primaire qui compte moins de personnes présentes que de conseillers communaux peut gérer un budget de plusieurs dizaines de millions?"*; *"Ne devrait-on pas rendre obligatoires les conseils généraux dans les communes les plus importantes?"*; *"Est-ce qu'en transformant les services industriels en sociétés anonymes on n'enlève pas une partie du pouvoir aux citoyens?"*; *"Est-ce que les associations de communes ne présentent pas un déficit démocratique?"*; *"Est-ce encore raisonnable d'avoir des conseils communaux avec quinze membres?"*; *"Peut-on conserver des bourgeoisies qui ne survivent que grâce à l'argent des communes municipales?"*; *"Ne devrait-on pas faire élire les préfets par le peuple?"*; *"Combien faut-il élire de députés? Faut-il les élire par districts ou par régions? Faut-il conserver les suppléants?"*; *"Faut-il passer à sept le nombre de conseillers d'Etat?"*

Durée des mandats politiques

Le Conseil d'Etat a déjà tâté le terrain sur un aspect de la réforme à venir. Une procédure de consultation a été lancée sur la question de la durée des mandats politiques et de la date des élections.

127 communes, institutions concernées et partis politiques ont répondu.

La majorité des répondants (61,5%) sont opposés au passage de quatre à cinq ans des mandats dans les conseils communaux ou au Grand Conseil. C'est le Haut qui fait pencher la balance dans le camp du non. La raison de l'opposition tient en partie à la difficulté accrue de trouver des candidats.

Le PDC du Valais romand, le PLR et le PS sont favorables à cette réforme.

La plupart des communes, de l'ensemble du canton cette fois, et des répondants (66,6%) ne veulent pas que les élections communales soient déplacées au printemps.

La Commission extraparlamentaire étudiera un autre calendrier électoral possible qui verrait toutes élections se dérouler l'automne, trois années sur quatre. Cela éviterait de voir des élections communales suivre immédiatement les cantonales.